Déclaration des périodes d'incapacité de travail

Périodes de maladie indemnisées par la sécurité sociale

Vauban Humanis
Une solidarité d'avance

Numéro de Sécurité sociale	Nom patronymique	Nom marital	Prénom	Maladie ou accident	Maternité	Invalidité	Taux	Période de maladie	
								Début	Fin

Je soussigné,
atteste que les périodes déclarées ont été indemnisées par la Sécurité sociale.

Date, cachet et signature :

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant auprès de notre Institution. Sauf refus de votre part, ces informations pourront être utilisées par d'autres organismes.

RECOM-0059-V02 / Octobre 2009 - Service Communication Vauban humanis.

5200-097 - Décembre 2005 • Conception : Service Communication